



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

emploi et solidarité : personnel

Question écrite n° 72313

Texte de la question

M. Hervé Morin interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les préoccupations des médecins inspecteurs de santé publique. En effet, ils demandent le respect du protocole d'accord signé le 27 avril 2000. Ils revendiquent une amélioration de la mobilité des praticiens entre, dans un premier temps, l'Etat (administrations centrales et services déconcentrés), les agences sanitaires et les établissements de santé ; un accroissement du nombre de praticiens de santé publique en améliorant l'attractivité de la filière et de ses métiers et une meilleure professionnalisation des pratiques en santé publique. Il lui demande quelles sont ses intentions dans ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Hervé Morin](#)

Circonscription : Eure (3^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72313

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 414